



ORDONNANCE COLLECTIVE

Directions

DPSPSIPP, DAM, DSAPL

Services

Unité de médecine familiale (UMF),
Service ambulatoire de l'un des CLSC du
CSSSRY

Personnes habilitées

Infirmières œuvrant à l'un de ces services
Pharmaciens communautaires exerçant sur
le territoire du Québec

Numéro
OC-TSS-30

Préparé par
Annie Thibault, infirmière
clinicienne
Dre Jocelyne Bonin, directrice
médicale à l'UMF
Martin Gaudette, conseiller
DPSPSIPP

Collaboration
Dr Marc-André Lemieux, médecin

Approuvée par CMDP
Date : Le 5 juin 2012

Consultée par CECII
Date : Le 6 juin 2012

Page 1 sur 15

En vigueur le
Le 5 juin 2012

Révisée le

Ce document remplace

Portant le numéro

OBJET : Initier le suivi de la clientèle sous anticoagulothérapie, incluant l'ajustement des posologies de warfarine (coumadin) selon les résultats RNI ainsi que l'ajustement de la fréquence des prélèvements sanguins RNI.

But :

Assurer un suivi conjoint avec les équipes médicales de l'UMF et des CLSC des usagers sous anticoagulothérapie en vue d'uniformiser la prise en charge et le suivi de cette clientèle et de maintenir les résultats RNI dans l'index thérapeutique souhaité.

Objectifs :

- Assurer un traitement d'anticoagulothérapie efficace et sécuritaire.
- Soutenir l'équipe médicale dans le suivi des usagers anticoagulés à la warfarine (Coumadin).
- Responsabiliser l'usager par rapport à son état de santé et aux soins requis.

Activités réservées de l'infirmière :

- Évaluer la condition physique et mentale d'une personne symptomatique. (LII article 36 al. 1)
- Initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques, selon une ordonnance. (LII article 36 al. 3)
- Administrer et ajuster des médicaments ou d'autres substances, lorsqu'ils font l'objet d'une ordonnance. (LII article 36 al. 11)

Activités réservées des pharmaciens :

- Émettre une opinion pharmaceutique (LP. article 17 al. 1)
- Préparer des médicaments (LP article 17 al. 2)
- Vendre des médicaments (LP article 17 al. 3)
- Surveiller la thérapie médicamenteuse (LP article 17 al. 4)
- Initier ou ajuster, selon une ordonnance, la thérapie médicamenteuse en recourant, le cas échéant, aux analyses de laboratoire appropriées (LP article 17 al. 5)

Intention thérapeutique :

Maintenir le RNI dans l'index thérapeutique visé selon les indications de la pathologie correspondante.

Condition d'initiation de l'ordonnance :

Cette ordonnance est appliquée chez la clientèle de l'un des CLSC ou de l'UMF sous anticoagulothérapie nécessitant un suivi régulier lorsque le médecin a complété l'ordonnance individuelle standardisée.

Professionnels visés :

Infirmières ayant reçu la formation spécifique liée à l'ordonnance collective sur l'ajustement de l'anticoagulothérapie pour une clientèle ambulatoire du CSSSRY.

Circonstance / indications dans lesquelles l'acte peut être posé :

Clientèle de l'un des CLSC ou de l'UMF sous anticoagulothérapie pour qui le médecin traitant a déjà initié le traitement à la warfarine (Coumadin).

Clientèle de l'un des CLSC ou de l'UMF sous anticoagulothérapie, pour qui un médecin a initié le traitement à la warfarine (Coumadin) en milieu hospitalier, complété et télécopié à l'infirmière le « protocole d'utilisation de la tinzaparine (Innohep) pour les traitements d'anticoagulothérapie ambulatoire ». (OIS-TSS-11)

Précaution :

- Le médecin évalue l'état de santé physique et mentale de l'utilisateur et dépiste les problèmes de santé physique et psychosociale. Il l'informe du diagnostic et du plan de traitement médical.
- Le médecin réfère ensuite l'utilisateur aux infirmières par le biais de l'adhésion à l'ordonnance collective en complétant l'ordonnance individuelle standardisée. (OIS-TSS-28)

Particularités :

- Le médecin évalue l'état de santé physique et mentale de l'utilisateur et dépiste les problèmes de santé physique et psychosociale. Il l'informe du diagnostic et du plan de traitement médical.
- Le médecin réfère ensuite l'utilisateur aux infirmières par le biais de l'adhésion à l'ordonnance collective en complétant l'ordonnance individuelle standardisée. (OIS-TSS-11)

Lieu :

- CLSC
- UMF

Clientèle visée :

Clientèle de l'un des CLSC ou de l'UMF sous anticoagulothérapie

Conditions d'application :Pour l'infirmière :

Première rencontre (au bureau ou téléphonique) :

- Collecte les informations nécessaires concernant l'utilisateur en remplissant la feuille de suivi de l'anticoagulothérapie. (Annexe 2)
- Effectue l'enseignement approprié à la clientèle anticoagulée selon les besoins. (Annexe 5)

Rencontre suivante (au bureau ou téléphonique):

- Évalue l'état de santé physique et mentale et dépiste les problèmes de santé physique et psychosociale, principalement :
 - Les facteurs pouvant modifier l'anticoagulothérapie et ses effets sur le RNI.
 - La présence de tous saignements significatifs, peu importe le résultat du RNI.Utilise au besoin le questionnaire téléphonique pour l'identification des causes de RNI non thérapeutique. (Annexe 6)
- Complète l'enseignement approprié à la clientèle anticoagulée selon les besoins. (Annexe 5)
- Ajuste la posologie de l'anticoagulant selon l'algorithme d'ajustement et fixe la date du prochain contrôle de RNI en fonction du protocole (Annexe 1) et des tableaux de pourcentage d'ajustement.
- Avise par téléphone l'utilisateur et/ou son pharmacien du résultat du RNI, de la posologie de l'anticoagulant et de la date du prochain RNI.
- Remplit et achemine au besoin par télécopieur le formulaire de liaison pour la transmission, de l'infirmière au pharmacien, d'une indication visant l'ajustement d'anticoagulothérapie. (Annexe 4)

- Remplit et achemine au besoin par télécopieur la requête de laboratoire lorsque l'utilisateur reçoit des services de soins à domicile du CLSC de son secteur.
- Communique ses interventions au médecin traitant en inscrivant sur la feuille de suivi d'anticoagulothérapie insérée en permanence au dossier de l'utilisateur et complète les informations au besoin. (Annexe 2)
- Communique toute détérioration de l'état de santé de l'utilisateur au médecin traitant.
- S'assure du renouvellement annuel de la demande d'analyses de laboratoires ainsi que du renouvellement de la prescription de l'anticoagulant au besoin par téléphone ou par télécopieur en utilisant le formulaire de liaison. (Annexe 4)

Référence au médecin :

- Lorsque présence de saignements mineurs persistants ou de saignements majeurs ou lorsqu'il y a risque de saignement

ÉVALUATION DU RISQUE DE SAIGNEMENT	
SAIGNEMENT MINEUR	SAIGNEMENT MAJEUR
<p>Diriger vers le médecin si saignement persistant malgré RNI dans l'intervalle visé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Épistaxis • Ecchymoses spontanées • Saignement des gencives <p>Diriger vers le médecin au cours des jours suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Hémoptysie en filets, non soutenue et sans dyspnée • Hématurie macroscopique 	<p>Diriger immédiatement vers le médecin ou vers le service d'urgence :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Symptômes de saignements intra-abdominaux <ul style="list-style-type: none"> ○ douleurs abdominales inexplicables • Signe de saignements gastro-intestinaux <ul style="list-style-type: none"> ○ Sang rouge dans les selles ○ Selles noires ○ Vomissements brunâtres • Signes et symptômes de saignements intracérébraux <ul style="list-style-type: none"> ○ Nausées et vomissements ○ Céphalée soudaine et intense ○ Confusion ○ Diaphorèse ○ Évanouissement

- Lorsque le RNI est sous-thérapeutique selon l'algorithme de traitement et que l'utilisateur présente un risque thrombotique élevé.

SITUATIONS CLINIQUES OÙ LE RISQUE THROMBOTIQUE EST ÉLEVÉ
<ul style="list-style-type: none"> • Porteur de valve mécanique en position mitrale ou aortique • Thrombose veineuse ou embolie pulmonaire récente (< 3 mois) • Thrombose veineuse profonde ou embolie pulmonaire récidivante (> 2 épisodes) et anticoagulé de façon chronique • Fibrillation auriculaire associée à une sténose mitrale • Fibrillation auriculaire avec antécédent d'accident vasculaire cérébral ou d'incident cérébral transitoire, particulièrement si la personne est âgée de 75 ans et plus • Fibrillation auriculaire avec plusieurs autres facteurs de risque thrombotique associés

- Lorsque le RNI est supérieur à 5 ou à 6 selon l'algorithme de traitement.
- Lorsque l'infirmière dépiste une détérioration de l'état de santé de l'utilisateur au moment de l'évaluation téléphonique.
- Lors d'une instabilité persistante des RNI.
- Lorsque la situation de l'utilisateur fait en sorte que l'infirmière ne peut suivre l'algorithme décisionnel.
- Lorsque la durée du traitement établie est atteinte ou lorsqu'une réévaluation annuelle doit être faite par le médecin traitant.
- Lorsque des procédures diagnostiques, dentaires ou chirurgicales sont à venir.

FRÉQUENCE DES PRÉLÈVEMENTS DES RNI

1. LORS DE L'INITIATION D'UN TRAITEMENT :

RNI	Chaque jour lorsqu'un anticoagulant oral est initié et que l'utilisateur prend une HFPM ou qu'une anticoagulation rapide est désirée.**
	Chaque 2-3 jours ad index thérapeutique visé pour 2 résultats consécutifs**
	Chaque semaine x 3
	Chaque 2 semaines x 2
	Chaque mois par la suite

**FSC chaque 2 jours si HFPM pour plus de 2 jours.

2. MAINTIEN DU TRAITEMENT :

- RNI stable : faire contrôle aux 4 semaines.
- RNI instable : faire contrôle en fonction de l'algorithme décisionnel.

3. SITUATIONS PARTICULIÈRES :

- **RNI inhabituel** : Si le résultat est très différent des résultats antérieurs, il faut confirmer le résultat par un 2^e test sans délai (le jour même ou le lendemain). Il est possible que ce soit dû à une erreur du laboratoire.
- **Anticoagulant cessé temporairement pour une chirurgie** : Aviser le médecin traitant afin qu'il détermine la posologie et le moment du prochain contrôle si non déterminé par le chirurgien.
- **Oubli de comprimé(s) sur 48 heures ou plus** : Doubler la dose habituelle pour le premier jour puis reprendre la dose habituelle. RNI de contrôle dans 1 semaine.
- **Interactions médicamenteuses** : Si ajout, modification ou retrait d'un médicament ayant potentiellement des interactions médicamenteuses; vérifier le RNI 5 à 10 jours après le début du traitement.

Période de validité de l'ordonnance :

Illimitée

Approuvée :

Original signé par Mme Yolaine Rioux

Le 11 mai 2012

Directrice des programmes de santé publique,
des soins infirmiers et des pratiques professionnelles

Date

Original signé par Dr Normand Kingsley

Le 13 juin 2012

Directeur des affaires médicales

Date

Original signé par Mme Diane Pelletier

Le 22 mai 2012

Chef du département de pharmacie

Date

Original signé par Dr Louis-Jean Roy

Le 13 juin 2012

Président du CMDP

Date

Original signé par Dr Mario Lapointe

Le 15 mai 2012

Chef du département de médecine générale

Date

Original signé par Dre Jocelyne Bonin

Le 25 mai 2012

Directrice de l'UMF et coordonnatrice de l'enseignement
pré et postdoctorat

Date

ALGORITHMES D'AJUSTEMENT DES DOSES DE WARFARINE (COUMADIN) FACTEUR DE VARIATION IDENTIFIABLE

Important :

- Toujours évaluer les tendances du RNI avant de décider d'un ajustement de dose.
- Considérer répéter une mesure de RNI le même jour ou le lendemain, si la valeur observée diffère grandement de la valeur attendue, de façon inexplicable.
- Éviter les fortes variations de doses qui peuvent engendrer une grande variabilité du RNI (effet yo-yo).

N.-B. Dose de charge = 1 fois et demie la dose habituelle

Pour un RNI entre 2 à 3			
Intensité de l'écart	RNI mesuré	Ajustement temporaire de dose recommandée	Prochain RNI
RNI SOUS THÉRAPEUTIQUE			
Important	≤ 1,49 ** Aviser médecin	Dose de charge x 3 jours	1 semaine (3jours si HFPM ajoutée)
Modéré	1,50 – 1,79** Aviser médecin	Dose de charge x 2 jours	1 semaine (3jours si HFPM ajoutée)
Léger	1,80 – 1,89	Dose de charge x 1 jour	4 semaines
RNI THÉRAPEUTIQUE (1,90 – 3,09)			
RNI SUPRA-THÉRAPEUTIQUE			
Léger	3,10 – 3,39	Continuer idem	2 à 4 semaines
Modéré	3,40 – 3,79	Omettre une dose	1 à 2 semaines
Important	3,80 – 4,59	Omettre une dose	1 semaine
Sévère	4,60 – 4,99	Omettre 2 doses	1 semaine
Très sévère	> 5,00	Cesser et diriger vers médecin évaluer si présence de saignement***	lendemain
Pour un RNI entre 2,5 à 3,5			
Intensité de l'écart	RNI mesuré	Ajustement temporaire de dose recommandée	Prochain RNI
RNI SOUS THÉRAPEUTIQUE			
Sévère	≤ 1,49 ** Aviser médecin	Dose de charge x 3 jours	1 semaine (3jours si HFPM ajoutée)
Important	1,50 – 1,99** Aviser médecin	Dose de charge x 2 jours	1 semaine (3jours si HFPM ajoutée)
Modéré	2,00 – 2,29	Dose de charge x 1 jour	1 à 2 semaines
Léger	2,30 – 2,39	Dose de charge x 1 jour	2 à 4 semaines
RNI THÉRAPEUTIQUE (2,40 – 3,59)			
RNI SUPRA-THÉRAPEUTIQUE			
Léger	3,60 – 3,99	Continuer idem	2 à 4 semaines
Modéré	4,00 – 4,49	Omettre une dose	1 semaine
Important	4,50 – 5,39	Omettre une dose	1 semaine
Sévère	5,40 – 5,99	Omettre 2 doses et diriger vers médecin	2 jours
Très sévère	> 6,00	Cesser et diriger vers médecin évaluer si présence de saignement***	lendemain
À titre d'information :			
** Pour les usagers à haut risque thrombotique, considérer l'ajout d'une HFPM jusqu'au retour du RNI à la valeur thérapeutique.			
*** Considérer l'administration de vitamine K (Annexe 3)			
HFPM : Héparine de faible poids moléculaire			

**ALGORITHMES D'AJUSTEMENT DES DOSES DE WARFARINE (COUMADIN)
FACTEUR DE VARIATION NON IDENTIFIABLE**

Important :

- Toujours évaluer les tendances du RNI avant de décider d'un ajustement de dose.
- Considérer répéter une mesure de RNI le même jour ou le lendemain, si la valeur observée diffère grandement de la valeur attendue, de façon inexplicable.
- Éviter les fortes variations de doses qui peuvent engendrer une grande variabilité du RNI (effet yo-yo).

N.-B. Dose de charge = 1 fois et demie la dose habituelle

Pour un RNI entre 2 à 3				
Intensité de l'écart	RNI mesuré	Dose de charge ou arrêt temporaire	Pourcentage de l'ajustement de la dose hebdomadaire	Prochain RNI
RNI SOUS THÉRAPEUTIQUE				
Important	≤ 1,49 ** Aviser md	Dose de charge x 2-3 jours	↑dose 15-20 %	1 semaine (3-4 jours si HFPM)
Modéré	1,50 – 1,79** Aviser md	Dose de charge x 2 jours	↑dose 12,5 %	1 semaine (3-4 jours si HFPM)
Léger	1,80 – 1,89	Dose de charge x 1 jour	↑dose 5-7,5 %	2 semaines
RNI THÉRAPEUTIQUE (1,90 – 3,09)				
RNI SUPRA-THÉRAPEUTIQUE				
Léger	3,10 – 3,39	Continuer idem		2 à 4 semaines
Modéré	3,40 – 3,79	-----	↓dose 5 %	1 semaine
Important	3,80 – 4,59	Omettre 1 dose	↓dose 5-7,5 %	1 semaine
Sévère	4,60 – 4,99	Omettre 2 doses	↓dose 10-15 %	2 jours
Très sévère	> 5,00	Cesser et diriger vers médecin évaluer si présence de saignement***		lendemain
Pour un RNI entre 2,5 à 3,5				
Intensité de l'écart	RNI mesuré	Dose de charge ou arrêt temporaire	Pourcentage de l'ajustement de la dose hebdomadaire	Prochain RNI
RNI SOUS THÉRAPEUTIQUE				
Sévère	≤ 1,49 ** Aviser md	Dose de charge x 3 jours	↑dose 15-20 %	1 semaine (3jours si HFPM)
Important	1,50 – 1,99** Aviser md	Dose de charge x 2 jours	↑dose 10-12,5 %	1 semaine (3jours si HFPM)
Modéré	2,00 – 2,29	Dose de charge x 1 jour	↑dose 7,5-10 %	1 semaine
Léger	2,30 – 2,39	Ø dose de charge	↑dose 3-5 %	2 semaines
RNI THÉRAPEUTIQUE (2,40 – 3,59)				
RNI SUPRA-THÉRAPEUTIQUE				
Léger	3,60 – 3,99	Continuer idem		2 à 4 semaines
Modéré	4,00 – 4,49	Omettre 1 dose	↓dose 2,5-5 %	1 semaine
Important	4,50 – 5,39 Aviser md	Omettre 1 dose	↓dose 5-7,5 %	1 semaine
Sévère	5,40 – 5,59 Aviser md	Omettre 2 doses	↓dose 10-15 %	2 jours
Très sévère	> 6,00	Cesser et diriger vers médecin évaluer si présence de saignement***		lendemain
À titre d'information :				
** Pour les usagers à haut risque thrombotique, considérer l'ajout d'une HFPM jusqu'au retour du RNI à la valeur thérapeutique.				
*** Considérer l'administration de vitamine K (Annexe 3)				
HFPM : Héparine de faible poids moléculaire				

Ordonnance individuelle standardisée
OIS-TSS-28
Suivi d'anticoagulothérapie

Suivi d'anticoagulothérapie – OIS relative à OC-TSS-30

INDICATION :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Thrombose veineuse | <input type="checkbox"/> Valve mécanique |
| <input type="checkbox"/> Embolie pulmonaire | <input type="checkbox"/> Fibrillation auriculaire |
| <input type="checkbox"/> Autre : _____ | |

PATHOLOGIES ASSOCIÉES :

RNI VISÉ :

- 2 - 3
 2,5 - 3,5

DURÉE :

- à vie
 à court terme

Durée : _____

Débuté le : _____

RISQUE DE SAIGNEMENT ÉLEVÉ

RISQUE THROMBOTIQUE ÉLEVÉ

DOSE ACTUELLE : _____

DERNIER RNI : _____ **DATE :** _____

PARTICULARITÉ : _____

Médecin traitant : _____ N° pratique : _____

Signature : _____ Date : _____

Préparation orale de la vitamine K

Solution orale de Vitamine K 1 mg/mL

Ingrédients :

- Vitamine K injectable 10 mg/mL : 1 ampoule de 1 mL
- Eau pour injection : 9 mL

Préparation :

- Prélever la vitamine K à l'aide d'une seringue munie d'une aiguille filtrante
- Compléter le volume avec l'eau à 10 mL

Stabilité :

- Ne pas conserver

La formulation orale de vitamine K n'est pas disponible commercialement au Canada (Programme Accès spécial seulement), la solution doit être préparée à l'aide de la forme injectable.

La Vitamine K par voie orale est efficace pour diminuer le RNI de façon significative en 12 heures avec effet maximal en 24 à 48 heures.



Formulaire de liaison avec le pharmacien
Suivi d'anticoagulothérapie

Formulaire de liaison pour l'application de l'ordonnance collective / OC-TSS-30

Date : _____

Valeur cible du RNI : 2 à 3 2,5 à 3,5

Date de prélèvement : _____ Résultat du RNI : _____

J'ai procédé à l'évaluation clinique de la personne ci-haut mentionnée et elle nécessite l'ajustement de son anticoagulothérapie de la façon suivante :

Aucun changement de la posologie

Information à signaler : _____

Date du prochain contrôle de RNI : _____

Usager avisé : Oui Non

Nom et prénom de l'infirmière

Signature de l'infirmière

No de permis de l'OIIQ : _____

Téléphone : _____

Médecin répondant (nom et no de permis) : _____

Téléphone : _____

Si transmission par télécopieur : _____ Date : _____

Certification du prescripteur

Je certifie que cette ordonnance est une ordonnance originale. L'originale ne sera pas réutilisée.

La pharmacie suivante est le seul destinataire : _____

Pour consulter la version complète de l'ordonnance collective, veuillez vous rendre à l'adresse suivante : <http://www.lesommetavotreportee.qc.ca>, section médecins/pharmacie et cliquez sur l'onglet *Ordonnance collective pharmaciens communautaires*.

**GRILLE D'ENSEIGNEMENT
ANTICOAGULOTHERAPIE**

Sujets discutés	ACQUIS	À REVOIR	DATE ET INITIALE
Connaissance de sa pathologie (FA, Valve cardiaque, thrombose veineuse, embolie pulmonaire, ACV, autres...)			
Explications de l'ordonnance <ul style="list-style-type: none"> • Qu'est-ce que la warfarine (Coumadin), mode d'action? • Durée prévue du traitement, RNI visé. • Calendrier posologique et type de comprimé. • Horaire de prise de la warfarine (Coumadin). • Effets secondaires. • Que faire en cas d'oubli? 			
Explications du suivi des RNI <ul style="list-style-type: none"> • Qu'est-ce que veut dire RNI? Fréquence des RNI. • Importance de respecter les dates de prélèvements. • Fonctionnement du suivi RNI avec l'infirmière. 			
Complications potentielles <ul style="list-style-type: none"> • Signes de saignement. • Quand aviser l'infirmière? 			
Prévention <ul style="list-style-type: none"> • Grossesse (warfarine (Coumadin) est contre-indiqué) • Recommandations d'un bracelet de type Medic Alert • Précautions pour les activités sportives (contacts, chute) • Recommandations au niveau du régime alimentaire (vit.K) • Recommandations au niveau de la consommation d'alcool • Recommandation d'aviser tous les professionnels de la santé de la prise d'anticoagulant • Précautions par rapport aux médicaments en vente libre et les produits 			
Quand contacter l'infirmière? <ul style="list-style-type: none"> • Changements au niveau de l'état de santé • Changements au niveau des médicaments • Oubli d'un ou de plusieurs comprimés • Si voyage prévu • Si intervention dentaire ou chirurgicale prévue 			
Document à remettre à l'utilisateur <ul style="list-style-type: none"> • Brochure informative sur le traitement anticoagulant • Coordonnées pour joindre l'infirmière 			

Signature :

_____ _____ _____

NOM : _____

DATE : _____

DOSSIER : _____

QUESTIONNAIRE TÉLÉPHONIQUE POUR L'IDENTIFICATION
DES CAUSES DE RNI NON THÉRAPEUTIQUE

Comment avez-vous pris votre warfarine (Coumadin) au cours des 2 dernières semaines?

- Dose et / ou couleur des comprimés : _____
- Nombre de comprimés par jour : _____
- Nombre de prises par jour : _____
- Heure de prise : _____

	RNI	OUI	NON
Avez-vous oublié des doses de warfarine (Coumadin) dans les 2 dernières semaines? Combien? _____	↓		
Avez-vous effectué récemment des changements significatifs au niveau de votre alimentation (légumes verts)? • Augmentation • Diminution	↓ ↑		
Avez-vous eu des changements de dose de vos médicaments? Prenez-vous un nouveau médicament? (antibiotique, anti-inflammatoire) _____ Avez-vous cessé la prise d'un médicament? _____	↑↓		
Avez-vous utilisé des onguents de massage, ex. : antiphlogistine?			
Avez-vous pris des médicaments en vente libre ou des produits naturels? _____	↑↓		
Avez-vous varié votre consommation d'alcool?	↑		
Avez-vous eu des saignements récemment?	↑		
Récemment, avez-vous eu de la diarrhée?des vomissements?de la fièvre ou des frissons?	↑		
Avez-vous changé de façon significative votre niveau d'activité physique? • Augmentation • Diminution	↓ ↑		
Fumeur? Avez-vous cessé de fumer récemment?	↑		

*** Ce questionnaire est un outil pour l'infirmière lorsque le résultat de RNI est non thérapeutique.

*** Les informations recueillies à l'aide de ce questionnaire doivent être inscrites au dossier de l'utilisateur.

INTERACTIONS MÉDICAMENTEUSES SIGNIFICATIVES AVEC LA WARFARINE (COUMADIN)

Ce tableau non exhaustif regroupe les principales interactions demandant un suivi étroit des RNI. L'ajustement des doses de warfarine (Coumadin) est mentionné à titre indicatif seulement puisque la conduite de l'infirmière pourra varier en fonction des risques hémorragiques ou thrombotiques de chaque usager.

En cas de doute, l'infirmière peut se référer au pharmacien communautaire de l'usager.

Classes de médicaments	Résultat de l'interaction et mécanisme	Commentaires	Prochain RNI
Analgésiques en vente libre			
Aspirine et tout ce qui en contient : (Robaxisal, Pepto Bismol) Ibuprofène (Advil, Motrin) Myoflex, antiphlogistine Acétaminophène (<2g/jour pendant plus de quelques jours)			
Antibiotiques et antifongiques			
Clarithromycine (Biaxin)	↑ RNI	↓ Coumadin de 25-30 %	RNI dans 3 à 7 jours
Érythromycine	↑ RNI	↓ Coumadin de 25-30 %	RNI dans 3 à 7 jours
Fluconazole (Diflucan)	↑ RNI	↓ Coumadin de 25-30 %	RNI dans 3 à 7 jours
Métronidazole (Flagyl)	↑ RNI	↓ Coumadin de 25-30 % *dès l'introduction	RNI dans 3 à 7 jours
Rifampicine	↓ RNI	↑ Coumadin de 50 % (dans certains cas, la dose doit être x 4)	RNI dans 7 jours et q semaine ad stable
Sulfaméthoxazole (Sulfatrim)	↑ RNI	↓ Coumadin de 25-30 % *dès l'introduction	RNI dans 3 à 7 jours
Antiarythmique			
Amiodarone (Cordarone)	↑ RNI	↓ Coumadin de 25-30 % *dès l'introduction	RNI dans 3 à 7 jours Suivre étroitement (q 1 semaine) ad stabilité et lors de chaque modification de dose. Surveiller ad 4 semaines après arrêt de l'amiodarone
Propafénone (Rythmol)	↑ RNI	↓ Coumadin de 25-30 %	RNI dans 3 à 7 jours

Analgésiques / antipyrétiques			
Acétaminophène	↑ RNI si >2g/jour	Contrôle du n ^{bre} de doses / jour	
AINS (ASA, Advil)	∅ effet sur le RNI	Surveiller usager à risque de saignement	
Cox-2 (Célébrex)	↑ RNI après 2-3 jours de traitement	↓ Coumadin de 20 %	RNI dans 3 à 7 jours
Anticonvulsivants			
Carbamazépine (Tégrétol)	↓ RNI	↑ Coumadin de 50 %	RNI dans 2 semaines ad stabilité
Phénythoïne (Dilantin)	↑ ou ↓ RNI		Suivi RNI étroit
Fibrates			
Gemfibrozil et Fénofibrate	↑ RNI	Ajuster la dose au besoin. Apparition parfois retardée	RNI dans 3 à 7 jours
Antidépresseurs			
ISRS Fluvoxamine Fluoxétine et Paroxétine	↑ RNI	Ajuster la dose au besoin.	RNI dans 3 à 7 jours

INTERACTIONS FRÉQUEMMENT RENCONTRÉES DE LA WARFARINE (COUMADIN) AVEC LES PRODUITS NATURELS OU LES ALIMENTS

Ce tableau non exhaustif regroupe les principales interactions demandant un suivi étroit des RNI
En cas de doute, l'infirmière peut se référer au pharmacien communautaire de l'usager

Augmentation du RNI ou du risque de saignement	Diminution du RNI	
Capsule d'ail Danshen Dong Quai Gingembre Ginko biloba Glucosamine Griffe du diable Huile d'onagre Papaine Réglisse Matricaire Vitamine E (doses > 400u/j) Jus de canneberge Jus de pamplemousse	Coenzyme Q10 (dérivé vit. K) Hydrase du Canada Ginseng Millepertuis Spiruline Thé vert (>4 tasses / jour)	
	Asperges Brocoli Choux de Bruxelles Chou/salade de choux Concombre non pelé Endives Cressons crus	Oignons verts Laitue Feuilles de moutarde Persil Épinards Feuilles de navet Pistaches